

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES
PARTICULIERES

VOYAGE EN ITALIE 2018

**COLLEGE
EMILE LOUBET**

SIRET 192 610 947 00017

Affaire suivie par
Le Gestionnaire
T l phone
04 75 56 14 14
T l copie
04 75 56 51 72
M l :
Intendance.0260034
w
@ac-grenoble.fr

Adresse
2, rue du lyc e
B.P 2114
26021 VALENCE
cedex

PROCEDURE DE CONSULTATION :

Proc dure adapt e en application des articles 28 et 40 du
code des march s publics

PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHE :

chef d' tablissement du college E. Loubet
P. FRANTSCHI

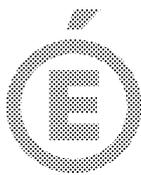
PERSONNE RESPONSABLE DU SUIVI DE L'EXECUTION DU MARCHE

gestionnaire du coll ge E. Loubet
V. CHABAL

COMPTABLE ASSIGNATAIRE

AGENT COMPTABLE DU COLLEGE E. LOUBET
V. CHABAL

LE PRESENT C.C.P COMPORTE 5 FEUILLES NUMEROTEES DE 1 A 5



2/5

**COLLEGE
EMILE LOUBET**

SIRET 192 610 947 00017

Affaire suivie par

Le Gestionnaire

Téléphone

04 75 56 14 14

Télécopie

04 75 56 51 72

Mél :

Intendance.0260034w

@ac-grenoble.fr

Adresse

2, rue du lycée

B.P 2114

26021 VALENCE cedex

I : Objet du marché

Le marché porte sur l'organisation d'un voyage scolaire en Italie entre le 16 et le 21 décembre 2018 ou entre le 17 et le 22 décembre 2018 :

➤ **6 jours : 2 nuits de transport + 3 nuits sur place**

La gestion du voyage est assurée par le Collège Emile Loubet.

PITIGLIANO - ROME - TIVOLI

Article II : Nombre de participants

L'effectif prévisionnel pour ce voyage est défini comme suit :

- 40 élèves collégiens (13 à 15 ans révolus)
- 4 accompagnateurs

Article III: ENGAGEMENT

Le prestataire s'engage envers Mme FRANTSCHI Pascale chef d'établissement, à exécuter les prestations ci-après désignées aux conditions stipulées sur le présent marché

Article IV : DESCRIPTION ET ORGANISATION DES PRESTATIONS

IV.1) Généralités :

↳ **Composition du groupe :** 40 élèves collégiens plus 4 accompagnateurs (âge des élèves : entre 13 et 15 ans révolus)

↳ **Durée :** 6 jours et 4 jours sur place

↳ **Dates :** Entre le 16 et le 21 décembre 2018 ou entre le 17 et le 22 décembre 2018

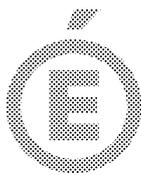
↳ **Transport :** Autocars grand tourisme munis des équipements de sécurité règlementaires et législatifs en vigueur au moment du voyage, dans le respect des règles de sécurité qui s'imposent (remplacement du chauffeur...) au départ de l'établissement et du dernier site visité sans visite d'autres villes.

➤ Les frais de péages, tunnels, autoroutes parkings doivent être inclus

➤ Autocars et conducteurs à disposition de l'établissement sur place pour un forfait kilométrique total indiqué qui devra être suffisant compte tenu des lieux de visites et circuits prévus

↳ **Hébergement :** l'offre portera sur un hébergement de préférence en familles d'accueil sur Rome

Ou en Hôtel **3 nuits**



3/5

**COLLEGE
EMILE LOUBET**

SIRET 192 610 947 00017

Affaire suivie par
Le Gestionnaire

Téléphone
04 75 56 14 14

Télécopie
04 75 56 51 72

Mél :
Intendance.0260034w
@ac-grenoble.fr

Adresse
2, rue du lycée
B.P 2114
26021 VALENCE cedex

➤ **Pension complète, conducteur compris**

↳ **Restauration** : petit déjeuner et dîner pris chez les familles ou fournis par l'hôtel, déjeuner sous forme de paniers –repas préparés par les familles ou l'hôtel.

- Tous les repas seront **inclus et prévus pour leur totalité** par le prestataire, pour l'ensemble des participants, conducteurs compris.
 - petit déjeuner + repas du soir pris chez les familles / à l'hôtel
 - repas de midi : panier repas fourni par les familles / par l'hôtel
 - repas restaurant avant départ trajet retour

➤ Les repas suivants devront être inclus et prévus pour leur totalité :

➔ **Obligatoirement** :

- petit déjeuner et déjeuner du jour d'arrivée dans le pays (2^o jour) (restaurant) dîner du jour du départ du pays (restaurant) (5^o jour)

↳ **Assurances** :

- l'offre inclura l'assurance groupe **et** individuelle dont le montant unitaire sera mentionné

IV.2) Programme et visites :

Visites :

Toutes les visites seront réservées par le prestataire, l'offre doit comprendre droits d'entrée et frais de réservation des sites et musées mentionnés dans le programme (le voyageur se charge de l'avance de fonds pour le paiement des entrées).

Les transports éventuels intra urbains devront être prévus par le prestataire en cas d'impossibilité d'utiliser l'autocar de tourisme.

↳ **J1** : Départ du collège E. Loubet en fin d'après midi en autocar.
Nuit dans l'autocar

↳ **J2** : ***Arrivée à Pitigliano***

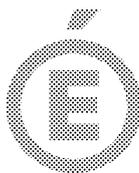
- *Museo di Palazzo Orsini*
- *Antico Ghetto e Sinagoga Pitigliano*
- *Vie Cave Etrusche*
- *Museo civico archeologico*

Fin d'après midi

- Départ pour Rome et installation dans les familles

↳ **J3** : ***Rome antique***

- Colisée
- colonne de *Trajan*
- Capitole
- *L'Ara pacis Augustae*
- Musée de Rome ou musée de la civilisation romaine ou musée du Capitole
- Thermes de *Caracalla*



4/5

**COLLEGE
EMILE LOUBET**

SIRET 192 610 947 00017

Affaire suivie par
Le Gestionnaire
Téléphone
04 75 56 14 14
Télécopie
04 75 56 51 72
Mél :
Intendance.0260034w
@ac-grenoble.fr

Adresse
2, rue du lycée
B.P 2114
26021 VALENCE cedex

👉 J4 : Rome baroque et chrétienne

- Vatican et St Pierre
- *Palazzo Farnese*
- *Piazza Navona*
- Panthéon
- Visite libre du centre-ville (alentours ambassade de France) et marché de Noël

👉 J5 : Villa d'Este et Tivoli

- Visite de la maison et des jardins
- Visite libre de Tivoli
- Dîner au restaurant (pizzeria) à Tivoli

Départ pour Valence (nuit dans l'autocar)

👉 J6 : Arrivée à Valence dans la matinée

ARTICLE V : ELEMENTS CONTRACTUELS ET FINANCIERS

👉 Proposition sous forme de contrat ou convention avec l'établissement qui devra reprendre de façon exhaustive claire et chiffrée les éléments de l'offre proposée

👉 Précision des éléments d'assurance assistance / rapatriement du prestataire

👉 Carnet de voyage comprenant le déroulement du séjour détaillé sur les éléments techniques et matériels essentiellement

👉 La proposition doit présenter les garanties d'assurance et conditions d'annulation, notamment l'assurance annulation individuelle

👉 dossier de voyage complet : déroulement du séjour détaillé, éléments techniques notamment distance et temps de route entre le (les) lieu(x) d'hébergement et les sites prévus

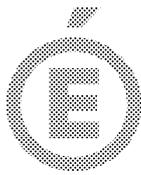
👉 numéro d'appel d'urgence et assistance 24h/24

👉 serveur vocal d'informations pour les familles pendant le séjour

👉 *L'offre sur les modalités d'acompte sera conforme à la loi 92-645 du 13 juillet 1992, au décret 94-490 du 15 juin 1994 et la circulaire 2005-022 du 02 février 2005 ainsi qu'au **CODE DU TOURISME : Articles L.211-1 et suivants et R.211-1/6/10 Acomptes jusqu'à 70% du coût total des prestations, le solde sera versé après service fait. Le cahier de voyage descriptif du programme ne saurait constituer des documents permettant la réalisation du séjour***

👉 Les factures seront établies en 2 exemplaires libellées et adressées au collège Emile LOUBET, 2, rue du lycée – B.P 2114 – 26021 VALENCE CEDEX

👉 Les factures feront mention précisément des éléments du contrat à l'appui duquel se fondent les éléments de facturation



5/5

**COLLEGE
EMILE LOUBET**

SIRET 192 610 947 00017

Affaire suivie par
Le Gestionnaire
Téléphone
04 75 56 14 14
Télécopie
04 75 56 51 72
Mél :
Intendance.0260034w
@ac-grenoble.fr

Adresse
2, rue du lycée
B.P 2114
26021 VALENCE cedex

↳ Le formalisme des factures sera conforme à l'annexe C du décret 2016-033 du 20 janvier 2016 fixant la liste des pièces justificatives des dépenses su secteur public local

- Nom ou raison sociale du créancier
- Numéro SIRET ou SIREN
- Date d'exécution des services ou de livraison des fournitures et désignation de la collectivité débitrice
- Pour chacune des prestations rendues la dénomination précise, selon le cas les prix unitaires et les quantités ou bien les prix forfaitaires
- Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée légalement applicable ou le cas échéant le bénéfice d'une exonération
- Tout rabais, remises, ristournes ou escomptes acquis et chiffrables lors de l'opération et directement liés à cette opération

ARTICLE VI : OFFRES

Période de consultation : du 19/05/2018 au 18/06/2018.

Mode de réception des offres : par courrier, courriel ou directement au Collège E. LOUBET (service intendance).

Date limite de réception des offres : lundi 18 juin 2018 à 12h. (cachet de la poste faisant foi)

↳ Les offres devront être transmises à l'établissement désigné ci-dessus à l'adresse suivante :

Collège Emile Loubet
2, rue du lycée
B.P 2114
26021 VALENCE Cedex

Intendance.0260034w@ac-grenoble.fr

↳ Pour être recevable, l'offre du candidat devra être constituée des éléments suivants :

- le présent cahier des clauses particulières daté et signé (5 pages) constituant l'acte d'engagement
- les documents à produire quant aux qualités et capacités du candidat telles que fixées par les conditions des articles 43, 44, 45 et 46 du code des marchés publics
- la documentation (rédigée en français) sur les prestations présentées

↳ le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

↳ l'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue selon le barème suivant :

- Qualité des prestations et leur correspondance avec critères du marché : 40%
- Qualité des services associés : 10%
- Prix : 50%

Lu et approuvé :

le.....

Nom et qualité du signataire

Signature